

RÈGLEMENT DU PARAD'ILLIEZ

MODALITÉ D'INSCRIPTION

- Dernier délai : **27 août 2018**
- Jour de la manifestation : 8 septembre 2018
- Inscription sur place : majoré de 15.-

Les inscriptions seront confirmées personnellement auprès de chaque pilote. La liste des participants sera disponible sur le site internet : www.paradilliez.ch. Un maximum de 60 inscriptions seront acceptées, passé ce nombre l'organisation se réserve le droit d'accepter ou refuser les participants.

En cas d'annulation pour une question de météo, un remboursement de 60.- par personne sera effectué, 5.- seront gardés.

PRIX DE L'INSCRIPTION :

- 65.- par personne ou 130.- par biplace (2 personnes)

Les personnes étant inscrites et ne se présentant pas le jour « J » ne seront pas en mesure de demander la restitution du prix de l'inscription.

CATÉGORIES ET CLASSEMENT :

Tous les participants recevront un Multi-Pass et partiront du terrain d'atterrissage « En Bêtre ».

Catégories :

- Solo
- Biplace

Classements :

- Scratch Solo
- Scratch Biplace
- Plume d'aigle (meilleur en thermique)
- Plume de chocard (meilleur en habileté)
- Poil du dahu (meilleur marcheur)

PRESTATIONS INCLUSES :

- [Multi-Pass](#) (pour utiliser les remontées mécaniques)
- Postes de ravitaillement sur le parcours
- Douches à disposition
- Repas du soir
- Prix souvenir
- Objet à lâcher
- Animation du soir

LE PILOTE DOIT AVOIR :

- Une voile de parapente homologuée
- Un parachute de secours
- Casque
- Licence de vol libre à présenter avant le départ
- Son RC aérienne valide
- Son assurance accident valide
- Un téléphone chargé avec appareil photo

LES DIFFÉRENTS POINTS À PRENDRE :

- 6 décollages à rejoindre
- 2 lâchers d'objet
- 1 touch and go
- 1 touch « ballon »
- Une cible, soit 20m, soit 1m
- Slalom suite à l'atterrissage

Les points pour les montées :

- « En Bêtre » à « Soi » : *1'400*
- « En Bêtre » à « Croix de Culet » : *200* (en passant par le téléphérique)
- « En Bêtre » à « Croix de l'Aiguille » : *600* (en passant par le téléphérique)
- « En Bêtre » au « Pétis » : *800*
- Option bonus « Cabane à Nicolas » : *700*
- Option bonus « Bellevue » : *2'400*

Les points pour le lâcher d'objet :

- Lâcher l'objet dans la cible 6x10m au « Pétis » : *300*
- Lâcher l'objet dans la cible 6x10m à « Chez Bernard » : *300*

Les points pour les Touch and go :

- Touch « Granty » : *200*

Les points pour le touch du ballon :

- Touch d'un ballon « Au dessus de l'atterrissage. » : *200*

Les points pour la cible :

- Cible à l'atterrissage à en « En Bêtre » 20m : *100*
- Cible à l'atterrissage à en « En Bêtre » 1m : *300*

Les points pour le slalom :

- Slalom « A l'atterrissage » : *200*

Malus :

- Pour toute utilisation d'un mode de transport autre que ceux autorisés (pied, parapente, et multi-pass)
- Pour toute manœuvre dangereuse : selon la gravité
- Faute grave : Exclusion

COMPTABILISATION DES POINTS

Les points des différents postes seront attribués une fois réussi sous l'œil des deux responsables de poste sauf pour les bonus.

- Montée** : Les points pour les montées ne seront comptabilisés que lorsque le marcheur parti depuis « En Bêtre » aura atteint le site de décollage.
Le concurrent qui souhaite rejoindre un autre décollage depuis la Croix de Culet doit s'annoncer aux juges de la Croix de Culet (aucun point pour la Croix de Culet)
Si deux ou plus de décollages, sans le passage à « En Bêtre », ont été constaté, aucun point ne sera attribué.
- Lâcher d'objet** : Vous recevrez deux pives avec votre numéro qu'il faudra lâcher en vol à l'endroit « Les Pétis » ou « Chez Bernard » en visant une bâche au sol. Si elle tombe sur celle-ci les points seront attribués.
Si vous voulez refaire le jeu plusieurs fois, n'oubliez pas de reprendre des nouvelles pives à « en Bêtre ».
- Touch and go** : Venir en vol et faire minimum trois pas dans une cible de 30m, redécoller sans que l'aile ne touche le sol.
- Touch d'un ballon** : Un ballon gonflé à l'hélium sera à 10m au-dessus d'un sapin entre la route et l'atterrissage qui est 60m plus bas.
Le but est de le toucher avec votre corps (pieds, mains...) ou votre aile sans l'arracher.
- Cible** : Atterrir à « en Bêtre » avec les deux pieds à l'intérieur de la délimitation de la cible, soit de 20 mètres, soit d'un mètre.
- Slalom** : L'effectuer selon le parcours signalisé par les cônes suite à l'atterrissage. La voile ne doit pas toucher le sol depuis l'atterrissage jusqu'à la fin du slalom.
- *****
- Bonus** : Les bonus « Cabane à Nicolas » & « Bellevue » qui pourront être atteint qu'une seule fois en marche ou en vol depuis n'importe où, seront comptabilisés à la table du jury à « en Bêtre » sur présentation de la photographie de la croix de Bellevue et/ou de la Cabane à Nicolas.

FIN DE LA COURSE :

La fin de la course est à 17h00 pour l'arrivée au décollage (pour comptabiliser les points) ensuite les divers autres postes seront ouverts jusqu'à 18h30. Passé cette heure, plus aucun point ne sera attribué.

SÉCURITÉ :

- **Si une croix jaune est disposée sur la cible à l'atterrissage, vous devrez impérativement vous dérouter dans les champs direction Champéry et en aucun cas atterrir dans un périmètre de 100 m**
- Chaque pilote doit venir s'annoncer (en personne ou par téléphone) en fin de course, obligatoirement.
- Chaque pilote est responsable de lui-même par rapport à ses compétences de vols et les conditions météorologique. Il est responsable du choix de l'itinéraire pédestre



RÈGLEMENT :

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Lors de la manifestation vous serez filmé.

En acceptant le présent règlement vous autorisez les organisateurs à utiliser les images pour la promotion de la manifestation.

Le règlement est disponible en tout temps sur le site internet.

Le comité du Para d'Iliez se réserve le droit de le modifier.

La version disponible à l'adresse www.paradilliez.ch fera foi.

Para d'Iliez décline toute responsabilité en cas d'accident.